

Présentation du Comité lecture du prix littéraire APDEP IDF

Qui peut en faire partie ?

Tout professeur documentaliste, membre de l'Ardep Ile de France, s'intéressant à la production récente de romans de littérature de jeunesse peut faire partie de ce comité.

Les membres sont au nombre de 12 cette année, regroupant des collèges et lycées de Paris et région parisienne. (les 3 académies)

Quels en sont les objectifs ?

1 – Lire et analyser les romans de l'année (nouveau) s'adressant aux collégiens, fournis par les services de presse ou achetés par les membres du comité.

2 – Aider les professeurs documentalistes à développer leur fonds de littérature jeunesse en publiant périodiquement sur le site APDEP Ile de France :

- des notices complètes d'ouvrages sélectionnés : résumé, commentaires et pistes de discussion.

- Des listes de tous les livres lus et retenus depuis la création de ce comité, classés par titre et par auteur.

3 – Élaborer une sélection annuelle d'une huitaine de titres de qualité permettant une réflexion et une discussion. La proposer à tous les CDI voulant animer un club-lecteurs 5ème – 4ème.

4 - Organiser l'attribution du prix littéraire annuel des Clubs lecteurs 5ème - 4ème APDEP Ile de France.

5 – Organiser une rencontre avec un des auteurs des livres sélectionnés pour ce prix littéraire.

Comment fonctionne ce comité ?

Il y a sept réunions dans l'année au Centre de Ressources de Notre- Dame de Sion, 61 rue Notre-Dame des Champs - 75006 Paris -

Ces réunions ont lieu le mercredi après-midi entre 14h et 16h/16h30

Entre les réunions, les membres échangent par messagerie, se transmettent les livres à lire et utilisent un compte Babelio pour mettre en commun leurs analyses.

Lorsqu'un livre a été sélectionné pour être conseillé aux autres professeurs documentalistes de l'APDEP Ile de France, un des membres fait une notice présentant cet ouvrage et synthétisant les analyses des différentes lectrices, au minimum trois, ce qui rend la fiche d'autant plus pertinente.(sur Zotero)

En septembre le comité se réunit pour sélectionner les livres qui seront proposés aux clubs lecteurs. Les critères de discernement sont : la publication après le 1er juin de l'année précédente, la diversité des éditeurs et des genres, l'intérêt et la richesse des thèmes abordés pouvant alimenter un débat, les valeurs morales estimables, l'adéquation avec la tranche d'âge, la qualité de la langue, l'originalité des sujets, le coût et le nombre de pages...